



FORMULAIRE DE PLAINTE POUR NUISANCES LIEES AUX GOELANDS

Le goéland est une espèce protégée, seule la limitation des naissances peut être autorisée par le ministère de l'écologie. La ville va faire réaliser une étude d'impact sur les nuisances occasionnées par les goélands afin de présenter un dossier de demande d'autorisation de traitements des œufs.

La limitation de l'accès à la nourriture est une condition pour limiter l'installation des goélands en ville. En application du règlement sanitaire départemental, il est interdit de nourrir tout animal sauvage.

En vous remerciant de votre participation.

Renseignements

Nom - prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Téléphone :

Portable :

Adresse internet :

Nuisances subies :

Adresse :

Maison individuelle

Résidence

Nature de la gêne : (décrire la nuisance, sa fréquence...)

Sonore

Déjections

Nidifications

Période(s) de l'année :

Depuis quand subissez-vous cette gêne ?

Existe-t-il des conteneurs à ordures ménagères à proximité ?

Autres ?

Fait à

Signature

Formulaire à compléter et à renvoyer :

Ville de Quiberon – Services Techniques – 7 rue de Verdun – 56178 QUIBERON Cedex